

Saint-Joachim : son histoire jusqu'en 1760

par **Micheline Blouin**

L'histoire de Saint-Joachim est fort bien documentée, grâce surtout aux Archives du Séminaire de Québec qui nous révèlent des informations de première main. Les historiens de toutes les époques ont démontré aussi un intérêt certain pour ce village. Plus près de nous, des archéologues (1965-66 à la Grande-Ferme et en 1992 à la Petite-Ferme) de par leurs recherches sur le terrain nous permettent de compléter nos connaissances et de mieux comprendre la riche histoire de Saint-Joachim.

Jetons donc un coup d'œil sur cette histoire en nous arrêtant en 1760. Nous aborderons d'abord l'occupation du territoire avant l'arrivée de Champlain, laquelle est mieux connue aujourd'hui grâce aux fouilles archéologiques effectuées. Ces fouilles nous renseignent remarquablement sur la ferme de Champlain (1626-1628). Nous commenterons un peu la seigneurie de Beaupré englobant le territoire de Saint-Joachim, puis nous nous attarderons sur les premiers habitants de Saint-Joachim. Nous aborderons le domaine scolaire en parlant de l'éducation et des vacances à Saint-Joachim. Enfin, nous examinerons les faits qui entourent l'attaque de 1759.

L'occupation iroquoise

L'histoire de Saint-Joachim, ou plus exactement du territoire où se trouve la municipalité de Saint-Joachim commence bien avant l'arrivée de Champlain. Des fouilles archéologiques ont eu lieu à la Petite-Ferme en 1992. Ces fouilles ont été réalisées et supervisées par Parcs Canada, en collaboration avec Travaux publics Canada. Ces recherches archéologiques ont permis de mettre à

jour une collection d'artéfacts particulièrement riche. M. Jacques Guimont, historien et archéologue, dans son livre La Petite-Ferme du Cap-Tourmenteⁱ analyse les données recueillies sur le site de la Petite-Ferme. Voici ce qu'il en dit : « Quelques traces d'occupation paléohistorique ont été retrouvées au pourtour de la maison actuelle de la Petite-Ferme. Les deux



tranchées parallèles que nous avons dégagées devant la façade sud de la maison, à son extrémité ouest, pourraient témoigner de la construction de deux maisons-longues à des époques différentes, ou d'une seule habitation dont un des murs fut à un moment donné renforcé par l'ajout d'un muret extérieur. Près de 150 tessons de céramique iroquoise, dont quelques-uns sont décorés d'incisions à la cordelette, ont aussi été retrouvés... [Ces fragments de vases remontant, quant à eux, au moins jusqu'au milieu du 13^e siècle,

comme le prouve la datation au C¹⁴ (radiocarbone) de quelques grains de maïs retrouvés en association avec eux. Le décor de ces vases, traité à la cordelette, est typique de la tradition iroquoienne du Sylvicole supérieur (environ de l'an mille jusqu'au 16^e siècle) ... » L'auteur poursuit en parlant des grains de maïs non carbonisés : « La découverte de grains de maïs non carbonisés semble tout à fait exceptionnelle. Au Québec, les grains de maïs carbonisés trouvés en contexte archéologique paléohistorique sont peu nombreux. Les archéologues invoquent souvent l'acidité du sol. Il est donc surprenant de constater la découverte de grains non carbonisés. C'est un phénomène unique au Québec. Cette découverte semble également exceptionnelle à l'échelle de tout le Nord-Est américain occupé par des groupes amérindiens horticulteurs à l'aube du 16^e siècle. La découverte de plusieurs grains de maïs non carbonisés sur le site pourrait attester la culture de cette plante sur le site par la population du lieu. Ces grains sont d'une variété ancienne de maïs appelée *Dent Flint* ou *Northern Flint*. Elle donnait de petits épis d'environ sept rangs de grains, contrairement aux variétés contemporaines, qui comptent généralement quatorze rangs de grains. Les grains, très durs, étaient broyés pour fabriquer de la farine et préparer une sorte de soupe appelée *o-nen-sto*, encore en vogue chez la population mohawk de la réserve Kanawake. La culture du maïs était l'apanage exclusif des femmes. Elle était la plupart du temps associée à la culture des haricots, des courges, des citrouilles, du tournesol et du tabac. La mise au jour de vestiges vraisemblablement associés à des maisons-longues et la découverte de grains de maïs non carbonisés sur le site de la Petite-Ferme du cap Tourmente peuvent donc être considérées à juste titre comme exceptionnelles. »

Premier établissement français à Cap-Tourmente (1626-1628)

« De l'Isle aux Coudres costoyans la coste fumes à un cap, que nous avons nommé le Cap Tourmente...et l'avons ainsi nommé d'autant que pour peu qu'il fasse de vent la mer s'y eslève comme si elle estoit plaine. »

En 1608, par ces mots, Champlain donna son nom au Cap Tourmente. Il a aussi constaté l'abondance et la qualité des fourrages sur les terres avoisinant le Cap Tourmente. Derrière ces prairies naturelles s'étendent des forêts superbes remplies d'arbres nombreux et variés au pied desquels coulent grands ruisseaux et petites rivières. Dès 1623, le fondateur de Québec fait couper du foin pour alimenter le bétail de l'Abitation de Québec. En juillet 1626, il décide de construire sur place deux corps de logis et une étable parce que, dit-il : « De nouveaux colons s'ajoutent au groupe des premiers arrivants. D'autres maisons se grappent autour des palissades (de l'Abitation de Québec). Bientôt la place ne se prête plus à la garde du cheptel, qu'on enverra brouter au Cap Tourmente, où les pâturages ne manquent pas. » Champlain précise que les dimensions des corps de logis sont de quinze



pieds français (4,87m) sur dix-huit (5,85m) et l'étable de soixante pieds (19,50m) sur vingt (6,50m).ⁱⁱ Ces bâtiments se trouvaient à l'emplacement actuel de la maison du Service canadien de la faune à l'entrée de la réserve de Cap-Tourmente.

Des vestiges architecturaux appartenant à ces premiers bâtiments ont été mis à jour lors des fouilles de 1992. L'archéologue Jacques Guimont note que ces bâtisses sont construites en terre et en pieu, à la façon normande. Il précise que le mot « terre » fait référence à l'argile qui constitue le sol naturel du site de la Petite-Ferme. Ce matériau était donc disponible sur place et en très grande quantité. « Les murs, dit-il, étaient constitués d'argile crue qu'on appelle parfois pisé, reposant sur des fondations également d'argile crue, remplissant des tranchées d'une vingtaine de centimètres de profondeur creusées à même le sol naturel...Les murs étaient soutenus par des pieux espacés de un mètre environ...Cet ensemble de pieux et hourdis d'argile crue confirme l'utilisation d'une technique de construction particulière appelée le colombage bousillé. »ⁱⁱⁱ C'est un mode de construction très ancien, hérité du Moyen Âge. « Nous sommes ici, poursuit-il, en présence d'une tentative de transposition en terre canadienne de l'architecture paysanne traditionnelle normande. À notre connaissance, une seule autre ferme des débuts de la colonie a privilégié cette technique de construction : la ferme des Jésuites sur la seigneurie Notre-Dame-des-Anges. »^{iv} Les toits de ces bâtiments étaient faits de chaume.

« Des bottes de roseaux liés ensemble et posés sur des lattes de bois distantes de dix à vingt centimètres, comme c'était la coutume en Normandie...Pour assurer une meilleure étanchéité, on disposait du torchis sur le faitage. Le torchis est un mélange d'argile, d'un peu d'eau et de matières végétales ou organiques, comme la paille, le seigle ou encore le crin de cheval. »^v Des deux corps de logis détectés sur place, le premier comptait trois pièces de deux mètres sur cinq chacune. Le plancher de la pièce centrale était fait de planches de pin, ceux des deux autres pièces étaient en terre. La présence de planches de bois dans la pièce centrale permet de croire qu'elle servait de logement. Aucune trace de verre à vitre ou d'un autre matériau ayant pu garnir les fenêtres des bâtiments n'a été retrouvé. Il est possible, selon M. Guimont, que l'on ait utilisé du papier ciré ou huilé pour garnir les fenêtres des corps de logis. Il est également possible que les fenêtres n'aient comporté aucun vitrage comme c'était souvent le cas avant le 16^e siècle en France.



À cette habitation, on employait en été huit ou dix personnes, nous dit Mgr Amédée Gosselin dans ses « Notes pour servir à l'histoire de Saint-Joachim et du Petit Cap » pour faucher, faner, entrer les foins et travailler aux réparations. Champlain y avait envoyé une famille composée de trois personnes : Nicolas Pivert, sa femme Marguerite Lesage et une petite fille, leur nièce. Tout ce monde, y compris quatre ou cinq engagés, étaient sous les

ordres de Sieur Faucher. On pratiquait sur cette ferme l'élevage des bovins et des porcs et un peu de culture potagère...

Cette ferme était peut-être entourée d'une palissade construite en pieux, mentionne M. Guimont. Il cite à ce sujet le père Leclercq : « Les Récollets allaient à une petite mission formée au cap de Tourmente à sept lieues au-dessous de Québec, où l'on avait construit un fort avancé, non seulement contre les sauvages mais principalement contre les ennemis [venant] d'Europe. »

Pour ce qui est du chauffage, on peut présumer de l'existence de cheminées de terre, comme c'était le cas pour certaines habitations rurales en Nouvelle-France. Quant au mode d'éclairage on pense à un éclairage à l'huile dans des becs-de-corbeau et à la chandelle.

Aucune vaisselle collective, individuelle (assiettes, écuelles, gobelets) n'a été retrouvée dans la partie fouillée sur le site de la Petite-Ferme. Ce n'est guère surprenant au dire de M. Guimont, car ce n'est qu'au cours de la seconde moitié du 17^e siècle, dans les maisons bourgeoises, que les convives disposent d'un couvert comprenant un couteau et une fourchette fournis par les hôtes. Auparavant, même chez le bien nanti, chacun apportait son couteau. « Le couteau retrouvé sur la ferme de Champlain est fait de trois pièces : une lame étroite aux côtés parallèles et à la pointe effilée et courte, munie d'une soie plate sur laquelle sont rivetées deux appliques en os... La forme de ce couteau paraît dérivée des formes médiévales. »^{vi}

Au menu devait figurer des galettes fabriquées avec le maïs cultivé sur la ferme. « Outre les gourganes importées d'Europe, quelques grains et graines comestibles ont été retrouvés sur la ferme, dont des noix longues et un noyau de prune. »^{vii} Selon M. Guimont, les vaches élevées sur la ferme, en plus de fournir les produits laitiers nécessaires aux besoins de la petite communauté, étaient une source alimentaire non négligeable. Il y avait aussi le porc qui pouvait être consommé frais ou salé. Il ne faut pas oublier que les basses-terres du Cap Tourmente ont toujours été une zone privilégiée pour la chasse à la sauvagine. Les habitants de la ferme de Champlain ont dû agrémenter leur quotidien d'oies et de canards.

Si la pièce centrale de ce premier corps de logis servait de logement, la pièce sud était destinée à l'entreposage et à la conservation des denrées sèches. En effet, les fouilles ont révélé la présence d'une jarre en grès normand remplie de fèves des marais (gourganes) calcinées. Ces jarres de grès déposées dans l'eau fraîche constituaient le réfrigérateur de l'époque. La jarre trouvée sur la ferme de Champlain a été déposée sur le sol en terre ce qui assurait une certaine fraîcheur favorable à la conservation. On a aussi retrouvé dans les décombres « une bouteille à paroi mince en verre vert foncé et une longue bouteille à goulot étroit et corps globulaire en verre bleu-vert. Elles contenaient généralement les vins et les eaux-de-vie, mais étaient surtout utilisées comme carafes pour transporter le vin du tonneau à la table. »^{viii} Quant à la



troisième pièce, sa fonction reste inconnue.

Outre les deux corps de logis, l'équipe d'archéologues a aussi mis à jour les restes d'un ouvrage qui pourrait être une glacière ou bien un caveau. « Cette construction, dit M. Guimont, a été creusée à même l'argile naturelle sur une profondeur de près d'un mètre et un plancher de pin en recouvrait le fond. La



fraîcheur de l'argile, qui constituait alors les murs de la glacière, devait assurer une excellente conservation. »^{ix} Cette glacière devait être couverte d'une structure de bois pourvue d'une trappe permettant d'y accéder. Dans cet espace on a retrouvé trois flacons en verre bleu-vert français. « Ces flacons, qu'on rangeait dans une cave ou canevette en bois, contenaient généralement des produits médicinaux, bien qu'on pouvait y conserver également des produits alimentaires comme le sirop d'orgeat et des produits pour l'hygiène et la toilette, telle l'eau parfumée. »^x

On a aussi retrouvé sur le site de la Petite-Ferme de Champlain du silex qui aurait pu servir pour les armes à feu, une pique en fer qui aurait pu être utilisée comme moyen de défense ou comme outil. Plusieurs objets en céramique ont été découverts en mille miettes dans la cour. On pense que les habitants du lieu les ont jetés dans la cour, ce qui suppose une ouverture à l'arrière du corps de logis permettant le rejet des objets à l'extérieur. Une deuxième hypothèse est aussi plausible : les frères Kirke, avant de mettre le feu aux bâtiments, ont récupéré tout ce qui pouvait encore servir (très peu d'objets ont été retrouvés à l'intérieur des bâtiments) et ont jeté dans la cour tous les objets qui leur paraissaient inutiles.

Même si les bâtiments de la Petite-Ferme étaient protégés par une fortification (palissade en pieux) les quinze ou seize soldats de Kirke, accompagnés de quelques Indiens n'eurent aucun mal à s'emparer de la ferme le 9 juillet 1628. Comme David Kirke était incapable de prendre le comptoir de Québec par la force, parce que trop bien défendu, il doit se résoudre à le réduire par la famine. Il débarque donc à Cap Tourmente pour mettre la ferme, qui alimente l'Abitation, à feu et à sang croyant ainsi favoriser une rapide capitulation de Québec. Les hommes de Kirke s'emparèrent de la famille Pivert et de quelques hommes qui restaient, les firent prisonniers, saccagèrent les bâtiments, tuèrent presque toutes les bêtes, mirent le feu partout, ne laissant que ruines. Cet acte de guerre visait à affamer la population de Québec qui devra capituler un an plus tard, le 9 août 1629.

Le premier établissement français à Cap Tourmente venait de disparaître. En 1632, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, le Canada et l'Acadie reviennent à la France. De retour à Québec en 1633, Champlain ne semble pas se préoccuper de la ferme du Cap Tourmente. Il doit reconstruire l'Abitation de Québec détruite par les frères Kirke au moment

de leur départ en 1632. De plus la présence des Iroquois à proximité de la ville cause de sérieux problèmes. Mgr Gosselin indique dans ses « Notes » que le père Lejeune, dans le journal des Jésuites, (*Les Relations de 1637*) alla à Beaupré qu'on nomme ordinairement le Cap Tourmente et consigna ceci : « Monsieur le gouverneur (Montmagny) et M. de Gand désirant voir ces belles prairies, m'y menèrent pour secourir spirituellement une famille de Français qui réside en ce lieu là. » Le père Lejeune ajoute : « À la vérité, c'est avec bonne raison qu'on a nommé les lieux voisins du Cap-Tourmente, Beau-pré : car les prairies y sont belles et grandes et bien unies; c'est un lieu très commode pour nourrir quantité de bétail. » Mgr Gosselin pense que la famille dont parle le père Lejeune pourrait être celle de Letardif. D'après la carte du sieur Jean Bourdon de 1641, elle demeurerait dans les environs de la Grande-Ferme. Le journal des Jésuites nous apprend aussi que les pères allaient de temps en temps au Cap Tourmente donner la mission; on y trouve le père de Quen en 1648, et le père Ragueneau en 1650.

A part ces faits relatés par les Jésuites, le site de la Petite-Ferme connut une période d'abandon jusqu'à l'acquisition des terres par Mgr de Laval en 1664.

La seigneurie de Beaupré

En 1636, la Compagnie des Cent-Associés qui avait droit de concéder des seigneuries en Nouvelle-France, accorda à la Compagnie de Beaupré la seigneurie de Beaupré « sise entre la rivière Montmorency et la rivière du Gouffre sur une profondeur de six lieues. » Cette compagnie était formée de huit associés qui se partageaient un huitième du dit territoire. La seigneurie ayant une étendue de seize lieues, chaque propriétaire possédait deux lieues de front sur six de profondeur. C'est de ces propriétaires ou de leurs héritiers que Mgr de Laval acquit toute la seigneurie de Beaupré ainsi que l'île d'Orléans qui était comprise dans la concession de 1636. En 1668, il avait acquis toutes les parts de la compagnie de Beaupré. D'après Raymond Gariépy, « Il n'est pas étonnant que, sur le point de fonder son Séminaire et voulant en assurer le soutien, Mgr de Laval ait conçu le dessein d'acquérir les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans, déjà très peuplées. Les revenus provenant de l'exploitation des domaines, des cens et rentes, des lods et ventes et des autres redevances seigneuriales ne pouvaient qu'augmenter avec les années, en même temps que les superficies en culture et le rendement des terres. Aussi entreprit-il des démarches dès 1662 pour acheter les parts des associés de la Compagnie de Beaupré. »^{vi}

Les premiers habitants de Saint-Joachim : avant 1700

C'est en 1669 que l'on retrouve pour la première fois l'appellation Saint-Joachim pour désigner ce que l'on a appelé jusqu'ici Cap Tourmente. Un acte du 2 mai 1669, aux registres de Château-Richer prouve que Saint-Joachim était connu sous ce nom. « J'ai baptisé dans la chapelle du Cap Tourmente du dit lieu de Saint-Joachim » écrit un missionnaire.

Les notes compilées par Mgr Gosselin nous renseignent sur les premiers habitants de Saint-Joachim. Outre Nicolas Pivert que Champlain avait envoyé à la Petite-Ferme et qui continua à être laboureur après la prise de Québec, il y eut un nommé Marsolet qui fut pour un temps propriétaire des prairies voisines de la rivière qui porte son nom (rivière que l'on appelle maintenant Marcelotte). Il n'est pas certain qu'il demeura sur ces terres. On le retrouve à Québec où il avait des propriétés. Nicolas Marsolet qui est venu tout jeune au pays, apprit l'algonquin et le montagnais et servit d'interprète durant de longues années. Cependant les Jésuites se plaignaient en 1633 qu'ils n'avaient jamais pu rien tirer de lui pour l'étude des langues amérindiennes. Lors de la prise de Québec, il se donna aux Anglais sous prétexte qu'il y avait été forcé. Champlain se plaignit au roi de son infidélité et on informa Marsolet que s'il repassait jamais en France, il serait pendu haut et court. Marsolet s'occupa de refaire sa réputation et devint un brave homme. Il mourut à Québec en mai 1677.

Olivier LeTardif (ancêtre des LeTardif ou Tardif d'Amérique) était lui aussi interprète, il devint commis général de la Compagnie des Cent-Associés. Il demeura d'abord à Québec, en 1648 il épousa en secondes noces Barbe Emart de La Rochelle. Dans le contrat de mariage, Olivier LeTardif est inscrit « comme honorable homme, capitaine de marine, demeurant à Beaupré, proche du Cap Tourmente. » En 1654, on retrouve LeTardif juge prévôt de la sénéchaussée que la Compagnie de Beaupré avait établie dans la seigneurie. Le siège de la sénéchaussée était à Château-Richer et LeTardif vint habiter cette paroisse. C'est là qu'il mourut à la fin de janvier 1665.

Claude Bouchard quitta son métier de tailleur et devint propriétaire de deux terres au Cap Tourmente. Il se maria en 1654; les premiers de ses enfants furent baptisés à Château-Richer, la seule paroisse de la Côte-de-Beaupré qui tint registre à cette époque. Ceux qui naquirent après 1670 ont été baptisés soit à Sainte-Anne, soit dans la chapelle du Cap Tourmente. Claude Bouchard vendit ses deux terres à Mgr de Laval pour en prendre une à ferme. En 1675, il alla s'établir à la Baie Saint-Paul.

Julien Fortin dit Bellefontaine était l'un des co-seigneurs de Beaupré. Lorsqu'il vendit sa part à Mgr de Laval, il se réserva six arpents de front qu'il avait achetés en 1659. Cette terre passait en partie sur le Petit Cap, côté ouest, de là le nom de coteau Fortin. Il y vécut et éleva sa famille. Il mourut à Saint-Joachim en 1687 et y fut enterré. Son petit-fils, Julien Fortin, prit à bail, en 1760 une partie de la Grande-Ferme.

La terre de François Bélanger était voisine de celle de Julien Fortin au nord-est. Celui-ci la céda à Mgr de Laval en 1669, elle passait en partie sur le Petit Cap. À l'est de la terre Bélanger se trouvait la métairie Saint-Charles d'environ 10 arpents de front. Elle était comprise dans l'un des huitièmes achetés par Mgr de Laval. Voisin de cette métairie, Nicolas Manière avait une terre de trois arpents de front qu'il avait acquise en 1662, il la revendit à M. de la Chesnay en 1663 et que Mgr de Laval racheta plus tard. M. de la Chesnay fit d'autres concessions en 1664 : Jean Boutin, Jacques Dodier, Isaac Lamy, Michel

Auvray et Sylvain LeVeau qui revendit sa terre à Étienne Belivier qui la remit à Jean Poulin en 1667.

Mgr de Laval fait aussi des concessions : en 1666, il concède trois arpents à Laurent Migner, en 1668 autant à Jean Picard et à David Estourneau. Pierre Laforest achète de Mgr de Laval douze arpents en 1678. En 1684, Mgr de Laval fait des concessions de terres à Charles Messier, Claude Gravel, Jean et Alexis Gravel. Ignace Poulin achète trois arpents en 1686 et Noël Paré autant en 1690. Louis Gagné en 1691; René Beri dit Lacroix, Pierre Racine, Louis Bolduc en 1697, Noël Racine en 1699 et la veuve Mercier en 1700 ferment la liste des concessionnaires pour le 17^e siècle.

À cette liste, il faut ajouter les fermiers du Séminaire; celui-ci exploitait alors deux fermes : la grande et la petite. Les autres fermes seront formées au 18^e siècle. En 1667 Mgr de Laval concéda pour cinq ans, à Pierre St-Denis « une terre nommée la ferme d'en haut sise au Cap Tourmente » avec une maison à deux étages, un grand nombre d'animaux. En retour Pierre St-Denis devait payer chaque année 1350 livres en deux termes, à la Noël et à la St-Jean-Baptiste. Il devait aussi fournir une douzaine d'oies à chaque année. L'étendue de la Grande-Ferme était considérable : de la Blondelle (petite rivière qui tire probablement son nom de Nicolas Blondel, qui en 1629, lors de la prise de Québec, s'était donné aux Anglais comme Marsolet) au Petit Cap. Pierre St-Denis fut remplacé par Pierre Gagnon. Le bail est du 10 avril 1672 et pour sept ans.

Le 12 juillet 1667, la Petite-Ferme est affermée à bail par Mgr de Laval à Romain de Trépany (ancêtre des Trépanier), habitant de la Côte-de-Beaupré. Sur le site de la ferme d'en bas, comme on l'appelait, se trouve, en plus d'une maison de pierre, une grange étable, une écurie, un poulailler. Romain Trépany devait s'engager, « dans les trois années à venir, à cultiver 25 arpents en blé, 25 en maïs et à en laisser 25 autres non ensemenés. » Six ans plus tard la ferme est louée à Pierre Gasnier. Celui-ci se désiste rapidement et quelques mois plus tard le site est affermé à Jean Gagnon père, pour un terme de sept ans. Gagnon quitte les lieux en 1677, avant la fin de son bail.

À partir de ce moment, le Séminaire de Québec commence l'exploitation de ses fermes à ses propres fins et ce, jusqu'en 1748. Après cette date, l'exploitation des fermes sera confiée à des contremaîtres. Certaines de ces familles ont fait souche à Saint-Joachim, quelques-unes sont disparues pour faire place à d'autres.

Éducation à Saint-Joachim

Saint-Joachim fut aussi un lieu où on dispensa l’instruction et l’éducation. Mgr Gosselin dans ses « Notes pour l’histoire de Saint-Joachim » fait mention d’un contrat de donation de Mgr de Laval au Séminaire par lequel l’évêque établit au Cap Tourmente une ferme modèle « où les jeunes gens qui paraîtront propres aux études classiques apprendront à lire, à écrire et à chiffrer, tout en s’appliquant aux travaux de la terre et à différents métiers. » Cette école, selon les Annales du Petit Séminaire commença vers 1676 ou 1677. Les enfants entraient d’abord au Petit Séminaire de Québec. S’ils n’étaient pas assez avancés, ou si après quelque temps on les jugeait peu propres au cours classique, on les dirigeait vers Saint-Joachim. Après quelques années de « rattrapage » les élèves revenaient au Séminaire reprendre leur cours classique ou restaient à Cap Tourmente pour apprendre un métier. À partir de 1677, les Annales, donnent le nom de quelques élèves qui, entrés au Séminaire, furent dirigés vers Cap Tourmente. Certains y restèrent quelques mois, d’autres six ans, neuf ans et même onze ans.



En 1685, Mgr de St-Vallier dénombre trente-cinq élèves à Saint-Joachim. C’est alors que celui-ci eut l’idée d’établir au Cap Tourmente « un petit séminaire d’étudiants comme celui de Québec. » Donc l’établissement d’un collège classique à Saint-Joachim. Ce qui fut exécuté au mois de novembre 1685. M. de Soumande fut nommé directeur. On dut changer plusieurs fois de maîtres d’école pour cause d’incompétence ce qui explique le peu de progrès des enfants. On entreprit donc une allonge à la maison de la Grande-Ferme pour pouvoir y loger les élèves de ce nouveau collège. Celui-ci eut un règne bien éphémère.

Un ancien manuscrit, appelé Transcripta, donne la cause de sa disparition. « Voyant que le soutien de ce petit séminaire était de grandes dépenses, que M. le marquis ne donnait plus de congés (l’équivalent de journées de permission de faire la traite) à cause de la guerre, et la grande difficulté d’élever des enfants d’étude à la campagne avec des enfants de travail, on résolut de détruire entièrement le dit séminaire et de conserver à Québec ceux que l’on jugea plus propres pour les études, savoir : La Chesnay, La Durantaye et les deux La Bouteillerie; les autres ont été renvoyés chez leurs parents. » Ces quatre élèves nommés dans les Transcripta avaient été envoyés au Cap Tourmente en 1685 et revinrent à Québec en 1686. On ne peut donc pas dire qu’il y eut à Saint-Joachim une véritable maison d’enseignement secondaire. C’était une école latine, comme à Montréal chez les Jésuites et chez les Sulpiciens, qui ne dépassa pas les classes inférieures du cours classique. L’école latine de Saint-Joachim ne fit pas long feu.

Les directeurs du Séminaire de Québec avaient écrit au Séminaire de Paris en 1686 : « Vous nous marquez que le petit Séminaire établi nouvellement au Cap Tourmente n'a pas eu le succès que vous en attendez. » Le collège classique ayant disparu, on continua à tenir une école à la Grande-Ferme du moins jusqu'en 1705. Il y avait alors six enfants à Saint-Joachim. Ces enfants étaient à la charge de Mgr de Laval qui avait fondé en 1693, six pensions pour les élèves. On appelait ces enfants « mitoyens » parce qu'on leur apprenait à lire et à écrire et qu'après les cours ils travaillaient sur la ferme. On peut donc parler de ferme-école où l'on apprenait les rudiments de l'agriculture.

Le besoin de main-d'œuvre spécialisée a fait naître sans doute l'école des Arts et Métiers établie à Saint-Joachim. Dès l'établissement de Saint-Joachim par Mgr de Laval, on construisit des bâtiments de toutes grandeurs, ce qui nécessitait la présence de menuisiers, maçons, charrons, serruriers etc. Pour entretenir les élèves de Saint-Joachim comme ceux de Québec, c'est-à-dire les habiller et les chausser, il fallait des tailleurs et des cordonniers. Les élèves eurent donc la chance d'apprendre bien des métiers et plusieurs de ces apprentis du Cap Tourmente revinrent à Québec y exercer leur métier.

À Saint-Joachim on y apprenait aussi les arts, la sculpture entre autres. Mgr Gosselin raconte qu'un M. Leblond était à la tête de l'atelier de sculpture et que Mgr de Laval l'encourageait en lui envoyant, pour lui et ses élèves, des outils. Toujours selon Mgr Gosselin, on apprenait aussi la peinture. Un ancien document montrerait que l'art de la peinture ait été cultivé à Saint-Joachim, mais il ne dit pas lequel.



Saint-Joachim : lieu de vacances

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, Saint-Joachim (le Petit Cap) fut le lieu de vacances des étudiants du Séminaire de Québec. Cela a commencé sous le régime français, les élèves et les ecclésiastiques fréquentaient les deux fermes du Séminaire : la Grande-Ferme et la Petite-Ferme. En 1685 Mgr de Laval écrit au sujet de la houblonnerie : « Il est pareillement trop difficile pour ne pas dire impossible que les enfants du Séminaire de Québec puissent faire la récolte du houblon parce qu'elle arrive tout juste dans le temps qu'ils sont en vacances au Cap Tourmente. » Ceci constitue la preuve écrite qu'à la date de 1685 on envoyait des élèves aux fermes d'en haut et d'en bas du Cap Tourmente pour les vacances. On pense même que dès 1677, lorsque M. de Soumande prit la direction des fermes, les élèves allaient en vacances à Saint-Joachim.

Mgr Gosselin dans ses « Notes pour l'histoire de Saint-Joachim et du Petit Cap » imagine comment ces vacances se passaient. « Les vacances en commun étaient obligatoires. Il fallait des raisons de santé très graves approuvées par le médecin pour qu'on permit à un élève d'aller les passer dans sa famille et le cas se présentait bien rarement. Le 15 août généralement, l'année scolaire était terminée et les vacances s'ouvraient pour ne se terminer que le 1^{er} octobre...Le trajet se faisait d'ordinaire en chaloupe ou en bateau, le Séminaire en ayant toujours un ou deux tels que la Ste-Famille, le St-Jean-Baptiste, ou la Marie; si le bateau n'était pas libre, on louait une chaloupe et le voyage coûtait quinze livres. Rien de plus agréable que cette descente à Saint-Joachim, par un beau temps, avec une bonne brise et sous la conduite d'un capitaine expérimenté. Ceux qui aimaient la belle nature, les âmes poétiques pouvaient s'en donner à cœur joie. On le faisait sans doute. Seulement il arrivait parfois de fâcheux accidents qui venaient jeter la tristesse et le deuil au milieu de la petite troupe en liesse. Ainsi en 1692, nos écoliers étaient en route pour les vacances. Quand ils furent en face du Château-Richer, l'un d'eux, Dominique Migeon, âgé de 11 ans, disent les Transcripta, voulant aller à quelque à nécessité (sic) dans la barque qui conduisait les élèves au Cap Tourmente pour les vacances, tomba à l'eau et se noya...Une fois rendue au Cap Tourmente, la troupe joyeuse, composée d'élèves et d'ecclésiastiques, se séparait et chacun gagnait ses quartiers respectifs. Les ecclésiastiques et parfois les philosophes se rendaient à la Grande-Ferme et devenaient les hôtes de M. Soumande ou du prêtre qui était chargé de la direction de la ferme. Quant aux écoliers, ils allaient s'installer avec leurs maîtres à la Petite-Ferme. »

Que faisait-on au Cap Tourmente durant les vacances? Voici ce qu'en pense Mgr Gosselin : « Il nous est bien permis, dit-il, de supposer qu'il y avait des heures fixes pour la prière et l'étude, pour le travail manuel et les récréations. » Il y va de ses réflexions personnelles sur l'importance de la prière surtout en vacances et du bien-fondé de quelques heures d'étude et il ajoute : « Quant aux travaux manuels, ils n'étaient qu'un bon exercice pour le corps. » Il est aussi convaincu qu'une bonne partie du temps était consacré aux loisirs.



« Les excursions à travers les bois, dans la montagne, etc. devaient être assez fréquentes. Les parties de chasse et de pêche surtout revenaient souvent. Et là dessus, il n'y a aucun doute. Dans les comptes de chaque année, on trouve un ou plusieurs items pour poudre et plomb fournis aux élèves en vacances...Il faut dire que la chasse et la pêche étaient abondantes et faciles au Cap Tourmente : canards, tourtes, sarcelles, se rencontraient partout. L'outarde qui ne venait qu'au printemps et à l'automne n'avait pas pire ennemi que les fermiers. Quant à ceux qui aimaient les émotions, ils pouvaient s'en donner en poursuivant l'ours, l'orignal ou le caribou. Les pacifiques et les patients trouvaient dans la pêche des distractions moins mouvementées

mais encore agréables. Dans les lacs et les rivières, la truite abondait; au fleuve c'était l'anguille, le poisson blanc, le bar, etc. »

On estime que de 1702 à 1747, plus de 400 vacanciers, élèves et ecclésiastiques, ont fréquenté la Petite-Ferme. Leur nombre varie de 25 à 80 par année. Le nombre de jours au cours desquels ils sont sur les lieux varie de 28 à 45. À partir de 1748, les vacances ne se passent qu'à la Grande-Ferme car le Séminaire de Québec délaisse l'exploitation directe de la Petite-Ferme. Il l'affirme à Joseph Cadet pour une durée de 9 ans. Les élèves allèrent à Saint-Joachim pour les vacances jusqu'en 1756. Ce fut la dernière fois sous la domination française. La disette de 1757 et ensuite la guerre ne permirent pas d'envoyer les élèves à Saint-Joachim. C'est en 1766 qu'une nouvelle série de grandes vacances s'ouvrait au Petit Cap pour les pensionnaires.

Saint-Joachim et l'attaque de 1759

La guerre de Sept Ans qui se termina par la prise de Québec, la capitulation de Montréal et la cession du Canada à l'Angleterre ravagea toute la Côte-de-Beaupré. La campagne de 1759 fut particulièrement désastreuse pour Saint-Joachim.

Le capitaine Montgomery et 168 soldats anglais débarquèrent à Saint-Joachim le 17 août 1759. Mgr Gosselin, toujours friands d'anecdotes, rapporte que : « M. de Portneuf (curé de Saint-Joachim) vit le détachement de rangers et d'écossais débarquer sur les grèves, en arrière du Petit Cap, il envoya un habitant porter au commandant un petit billet dans lequel il l'invitait à dîner avec ses officiers, l'assurant que ceux qui lui feraient cet honneur pourraient s'en retourner en toute sécurité. Il ajoutait que si le commandant anglais combattait pour son roi et pour la gloire, lui-même ne pouvait être blâmé de combattre pour ses pauvres paroissiens et pour la défense de son pays. L'officier s'excusa de ne pouvoir accepter sa politesse et ajouta qu'il se flattait de pouvoir avant peu avoir le plaisir d'inviter le brave ecclésiastique et ses adhérents dans le camp anglais. » Cette histoire proviendrait du livre « Montcalm et Lévis » écrit par M. Casgrain.

En débarquant, les hommes de Wolfe se dirigèrent sur l'église de Saint-Joachim, s'emparèrent du presbytère, s'y fortifièrent et y demeurèrent jusqu'au 23 août.

Alors les soldats anglais pillèrent et incendièrent tout le village : l'église, le presbytère, les maisons des villageois, la Petite et la Grande-Ferme, même les clôtures et les moissons, tout est consumé par le feu. À la Petite-Ferme, administrée par le munitionnaire de la colonie, (Joseph Cadet avait été nommé munitionnaire général de la colonie par l'intendant Bigot en 1749) donc fournisseur des vivres pour l'armée française, les dégâts sont considérables.

Les quelque deux cents habitants aptes à défendre leur village durent l'abandonner et se réfugier dans les bois. M. le curé René de Portneuf qui n'avait pas voulu laisser ses paroissiens fut gravement blessé. Voici comment Mgr Gosselin raconte la fin tragique de ce

bon curé. « Gravement blessé, il (M. de Portneuf) put cependant suivre ses paroissiens dans leur fuite. Mais épuisé par la perte de son sang, il tombe sur une pierre que l'on montre encore près du moulin. Il y fut rejoint par les Anglais qui le hachèrent à coups de sabre. » Il cite aussi Montcalm qui écrivait dans son journal le 31 août « qu'on avait entendu dire qu'une cinquantaine d'hommes de Saint-Joachim conduits par leur curé avaient essayé de résister aux Anglais mais que n'ayant pas été les plus forts, huit ont été tués et la chevelure levée. Ils ont été si mutilés qu'on a eu peine à reconnaître le cadavre de l'ecclésiastique. »

Mgr Gosselin mentionne aussi un écrit de l'intendant Bigot à Lévis à propos de Saint-Joachim : « Le curé a eu la tête ouverte en quatre et toute la chevelure faite. »

Pour leur défense, les Anglais prétendirent que les habitants, y compris le curé, étaient déguisés en sauvages.

Mgr Gosselin poursuit en commentant l'inhumation du curé de Portneuf. « Les pauvres habitants furent consternés en voyant leur curé gisant baigné dans son sang. Comme ils avaient encore raison de craindre les Anglais, ils se hâtèrent d'enterrer M. de Portneuf dans le champ même où il était mort. Trois jours après, le 26, les Anglais ayant quitté la paroisse de Sainte-Anne, sans avoir pu incendier l'église malgré leurs efforts réitérés, on y transporta M. de Portneuf qui fut inhumé sans cercueil, près des balustres, sous le chœur. Le lendemain, sept des habitants de Saint-Joachim qui comme leur curé avaient été massacrés furent enterrés dans l'église. Leurs noms méritent d'être conservés. Ce sont : Louis Paré, Jean Gagnon, Pierre Gagnon, Charles Languedoc, Michel Magnan, Jean Fortin et Louis Allaire. Le 20 décembre, on enterra le corps de Pierre Poulin qui avait été tué lui aussi par les Anglais au mois d'août précédent. »

Un mémoire de Mgr de Pontbriand daté du 9 novembre 1759 résume bien dans quel état se trouvaient les villages le long du fleuve et la situation pénible des habitants de ces mêmes villages. « Toute la côte de Beaupré et l'île d'Orléans ont été détruites avant la fin du siège. Les granges, les maisons des habitants, les presbytères ont été incendiés; les bestiaux qui restaient enlevés; ceux qui avaient été transportés au-dessus de Québec, ont presque tous été pris pour la subsistance de notre armée; de sorte que le pauvre habitant qui retourne sur sa terre avec sa femme et ses enfants, sera obligé de se cabaner à la façon des sauvages. Leur récolte qu'ils n'ont pu faire qu'en donnant la moitié sera exposée aux injures de l'air, ainsi que leurs animaux; les caches que l'on avait faites dans les bois ont été découvertes par les ennemis... »

Il ne restait plus qu'à rebâtir, c'est ce que firent courageusement les habitants de Saint-Joachim. Plusieurs prirent à bail des portions de la Petite ou de la Grande-Ferme. D'autres se firent concéder des terres en 1762. L'église ayant été incendiée était inutilisable. On répara le presbytère (une partie de la Grande-Ferme) et on y fit les offices religieux jusqu'en 1766.

ⁱ Guimont, Jacques : La Petite-Ferme du Cap-Tourmente, ed. Septentrion, 228 p. 1996

ⁱⁱ op. cit. , p. 32

ⁱⁱⁱ op. cit., p. 35

^{iv} op. cit., p. 13

^v op. cit., p. 36-37

^{vi} op. cit., p. 54

^{vii} op. cit., p. 56

^{viii} op. cit., p. 58

^{ix} op. cit., p. 44

^x op. cit., p. 58

^{xi} Gariépy, Raymond, Les seigneuries de Beaupré et de l’Ile d’Orléans dans leurs débuts, Société historique de Québec, Cahiers d’histoire no. 27, 1974, 266 p.

Crédits photos :

p1. Mario Godbout

p2. Richard Legault

p3. <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/72/Vernier3.jpg>

p4. Mario Godbout

p5. Richard Legault

p9. Photo du Séminaire de Québec

p10. Richard Legault

p11. Gabrielle Leclerc